

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Constantinople, 26 juin.

« S. A. I. le prince Napoléon s'est embarqué avant-hier, et M. le maréchal de Saint-Arnaud hier, pour Varna, où se trouvent réunis 50.000 hommes.

» Le général Bosquet continuait sa marche d'Andriople sur Schumla.

» Les flottes sont toujours dans les mêmes mouillages.

» Une division russe, sortie de Sébastopol, a échangé quelques coups de canon avec trois croiseurs. Ceux-ci sont revenus pour en donner avis aux flottes. On croit que les Russes sont rentrés à Sébastopol. » — Havas.

Copenhague, jeudi 6 juillet.

« Le choléra a éclaté dans la garnison de Cronsadt. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Bayonne, jeudi 6 juillet. — Madrid, 4 juillet.

« Les rebelles sont toujours à Aranjuez. La colonne qui doit les attaquer partira demain ; des renforts arrivent de tous côtés. — La plus grande tranquillité règne à Madrid et dans les provinces. Nulle part on ne sympathise avec la rébellion. » — Havas.

AUTRICHE. — Vienne, jeudi 6 juillet.

« Le prince Gortschakoff est arrivé ici, hier au soir.

» Le bruit se confirme que la réponse du Czar, qu'il a apportée n'est pas satisfaisante.

» Le décret impérial ouvrant un emprunt, en Autriche, a été publié.

» Cet emprunt est complètement volontaire, et la souscription ouvrira le 24 juillet.

» Le minimum de la somme demandée est de 350 millions de florins. Son maximum pourra s'élever jusqu'à 500 millions de florins, si la quotité des souscriptions le permet. » — Havas.

PIÉMONT. — Turin, jeudi, 6 juillet. —

« Des troubles ont éclaté à Plaisance et dans les environs, ayant pour cause la cherté des grains. »

» Le général autrichien Wrautisloff a publié une

proclamation. De nombreuses arrestations ont eu lieu. L'émeute est comprimée. » — Havas.

GRÈCE. — Athènes, 27 juin. — « Hadggi Petros a rétracté sa promesse de soumission. Il a été depuis battu par les Turcs ; le *Panhenium* dit que les forces qu'il commandait ont été dispersées.

» Le roi a retiré la promesse qu'il avait faite du renvoi de son secrétaire. On dit que les ministres ont voulu faire embarquer celui-ci de force pour Trieste.

» Le général Spiro Milios a été arrêté par suite de son refus de rendre ses comptes. »

Trieste, 5 juillet. — Athènes, 30 juin.

« M. Wendland, secrétaire du roi Othon, a quitté Athènes avec un congé indéterminé.

» Hadggi Petros a quitté Colombano. La révolte en Thessalie est terminée. Des renforts sont envoyés à Lamia. » — Havas.

EGYPTE. — Smyrne, 28 juin. — « Le duc d'Elchingen est arrivé ici.

» Les récoltes sont magnifiques.

» Les pirates augmentent. » — Havas.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le Maréchal ministre de la guerre a reçu le rapport ci-après sur les opérations militaires que M. le Gouverneur-Général dirige en ce moment dans la grande Kabylie :

« Bivac, les Beni-Hidjer, le 28 juin 1854.

» Monsieur le Maréchal,

» Pour faire suite à ma dépêche du 23 du mois courant, écrite de mon bivac du sept des Beni-Yahia, j'ai l'honneur de vous informer que, dès le lendemain, les grands des Beni-Menguillet sont revenus à mon camp pour verser entre mes mains le complément de leurs contributions de guerre et me faire de nouvelles protestations de leur soumission à la France. Cet acte, qui était le fruit de notre brillant et vigoureux combat du 20, était pour nous de la plus haute importance. Cette puissante tribu, qui compte de 1,000 à 1,200 fusils, et qu'avaient assistée, dans sa résistance, tous les contingents des environs, avait, après sa défaite, subi tous les malheurs de la guerre, et telles étaient sa crainte et sa détresse, qu'elle venait à la face de toutes les autres tribus de la grande Kabylie, implorer mon pardon.

» Cet exemple ne tarda pas à être suivi par la grande tribu des Beni-Raten, dont les principaux revinrent auprès de moi le 24, m'amenant, en outre, des représentants de tous les villages pour me demander l'aman et me déclarer qu'ils accepteraient tous les conditions que je voudrais leur imposer. Comme cette grande confédération ne nous avait pas donné précédemment de nombreux sujets de plaintes, qu'elle n'avait jamais consenti à recevoir Bou-Baghla, dans son sein, et que je n'avais, après tout, qu'à lui demander compte de son obstination à ne pas nous faire hommage de sa soumission, je jugeai politique de ne pas entrer sur son vaste territoire, quoique tous les grands m'offrissent de conduire ma colonne au travers de leur pays, si je l'exigeais. La tribu des Beni-Raten possède plus de trente villages, et peut mettre sous les armes de 5 à 6,000 guerriers ; sa soumission à la France, dans les circonstances où nous nous trouvions, était un événement des plus heureux.

» Les tribus encore insoumises du centre des Zouaouas, telles que les Beni-Hienni et quelques autres, étant dès lors séparées de moi par des tribus soumises, mes derrières étaient assurés, et je pris la résolution de me diriger vers les Beni-Hidjer, par le contre-fort des Beni-Touraghs du haut, des Beni-Iliten, des Beni-Mellikeuch, Beni-Iloula, Beni-Hidjer et autres tribus de cette contrée du Djurdjura. Je ne pouvais laisser devant moi, sans combattre, ce rassemblement hostile, déjà dispersé par le général Mac-Mahon dans la journée du 17, mais qui s'était reformé plus nombreux qu'auparavant.

» Tous les renseignements que j'avais recueillis me donnaient presque la certitude que les tribus des Zouaouas du Haut-Djurdjura, Beni-Bou-Yousef, Hal-Achile et autres, dont j'allais traverser le territoire, ne s'opposeraient pas à mon passage. J'avais été confirmé dans cette opinion par l'arrivée à mon camp, dès le 24 au matin, de M. le lieutenant Devaux, du bureau arabe de Dra-el-Miran, qui n'avait pas craint de venir me trouver de ce point jusqu'au sept, en traversant, accompagné de quelques Kabyles seulement, toutes les tribus dont je viens de parler. Je vous prie de remarquer, Monsieur le Maréchal, combien le fait du voyage hardi de cet officier est caractéristique ; il me prouvait jusqu'à l'évidence que l'esprit de résistance des Kabyles de toutes les tribus environnantes s'était fortement calmé depuis

FEUILLETON

LE LÉGATAIRE.

(suite.)

Lorsque, après six mois, Marianne obtint de madame de Castro la permission de rentrer dans le cabinet de son père, elle voulut s'y rendre seule, quoi qu'on pût dire et faire pour l'en détourner. Elle choisit, pour cette pieuse visite, l'heure où le comte avait rendu son dernier soupir ; mais si elle avait défendu de la suivre, si elle s'était débarrassée de témoins qui auraient gêné sa douleur, elle ne put empêcher Tom de marcher sur ses talons. Tous deux arrivèrent donc devant cette porte par où leur meilleur ami avait disparu pour toujours. Marianne introduisit en tremblant, la clé dans la serrure, et en entendant le pêne résonner dans son écrou, Tom jeta ce gémissement demi-plaintif, demi-joyeux, qui était son plus tendre et plus touchant langage. Dès que la porte fut entr'ouverte, Marianne sentit fléchir ses genoux ; son cœur suspendit ses mouvements, la vie l'abandonna un moment, et le cri prêt à s'échapper de son âme plutôt que de sa bouche, expira sur ses lèvres glacées ; elle se soutint à un panneau sans pouvoir faire un pas ; mais Tom se précipita avec une joie bruyante, et vint tomber en deux bonds aux pieds du fauteuil du comte ; puis, comme frappé d'un souvenir soudain, il s'élança en tournant sur lui-même, sur le lit de repos, qu'il flaira avec impatience ; il écarta les oreillers d'un

coup de patte violent, leva la tête, embrassa la chambre tout entière d'un coup d'œil, s'assit, et regardant sa maîtresse avec surprise, désappointement et douleur, il sembla lui dire :

— J'ai bien cherché, notre ami n'est pas là ! où donc est-il ?

Marianne avait eu le temps de se remettre ; elle avait à peu près suivi les mouvements de Tom, et, malgré elle, sa douleur avait été distraite par ce muet serviteur dont la mémoire était si fidèle et l'attachement si profond. La jeune fille toucha tous les meubles de cette chambre avec respect ; elle essuya avec le blanc mouchoir qui recevait ses larmes quelques taches de poussière répandues sur les objets dont le comte se servait fréquemment ; elle baisa son miroir, comme si elle eût saisi l'image adorée de son père sur cette glace où le malade avait tant de fois étudié la marche et les ravages de la mort, puis elle s'agenouilla, posant sa tête en feu sur l'un des bras du fauteuil, et elle pria comme doivent prier les anges lorsqu'ils demandent au Seigneur de bénir ses meilleures créatures.

Tom semblait comprendre tout ce que faisait sa maîtresse ; couché en sphinx sur son ancien tapis, il respecta le silence de Marianne, suivit d'un œil paternel ses moindres mouvements, dressa quelquefois les oreilles, et attendit qu'elle eût achevé son saint pèlerinage. Comme elle, il se trouvait bien dans cette chambre si triste ; comme elle, il eût voulu sans doute y établir son

domicile ; elle, pour vivre de souvenirs ; lui, pour attendre le retour du voyageur.

Madame de Castro vint chercher Marianne, et mettant à plusieurs reprises la main sur son cœur, marchant d'un pas dramatique, étouffant de longs soupirs, elle feignit de prendre sur elle-même un grand empire, et elle entraîna sa pupille, qui se vit obligée de lui donner son bras et de l'exhorter à son tour. Ce même jour, quelques heures après la visite de Marianne au cabinet de son père, une voiture de mesquine apparence, attelée de deux haridelles efflanquées et baignées de sueur, se présenta à la grille du château. Un domestique de bonne mine descendit du siège qu'il partageait avec un cocher assez mal fagoté, et sonna à la petite porte. Le concierge se présenta.

— Madame la comtesse de Castro, s'il vous plaît ? demanda le laquais. — Madame la comtesse n'est pas visible, elle. — Est-elle au château ? interrompit une voix sortie de la voiture.

Et aussitôt la tête d'un beau jeune homme apparut à la portière.

— Madame est au château, mais elle ne reçoit personne, car nous sommes tous en grand deuil. — En deuil, je le sais, continua le jeune homme, et c'est justement la raison qui m'amène ; je suis un ami du feu comte. — Mille pardons, Monsieur, je vais aller prévenir, prendre les ordres. Qui aurai-je l'honneur d'annoncer ? — Le chevalier Finelli. Ajoutez que j'arrive de

notre succès du 20, qui avait coûté près de 200 cadavres à l'ennemi.

» En conséquence, je renvoyai, dès le 25 au point du jour, dans la plaine du Sebaon, une partie des *impediments* de mes deux divisions, sous la garde d'un bataillon, et, ainsi allégé, je me mis en marche le 26 au point du jour, pour m'établir sur les crêtes des Beni-Touraghs, entre les villages soumis et les villages insoumis de cette tribu. Le rassemblement n'osa pas tenir devant moi et s'écoula par les ravins des Beni-Iliten est des Beni-Touraghs du haut; mais à peine mes tentes furent-elles dressées que les Kabyles, qui s'étaient glissés furtivement dans les ravins boisés des Beni-Touraghs insoumis, jusqu'à portée de pistolet de mes grand-gardes, commencèrent la fusillade et nous forcèrent à des retours offensifs qui leur tuèrent un assez grand nombre de leurs guerriers. Nous eûmes entre nos mains une trentaine de morts; nous ne perdîmes de notre côté que trois hommes, et nous eûmes vingt-un blessés, dont quelques-uns très-légerement.

» Cette fusillade dura depuis midi jusqu'à sept heures du soir, et, en prévision d'une attaque de nuit, je fis retrancher toutes nos grand-gardes et quelques-unes de nos lignes les plus exposées. Cette attaque n'eut pas lieu, parce que les Beni-Touraghs du haut, dont les villages étaient entre nos mains, et qui avaient fait des pertes sensibles pendant la journée, avaient réfléchi, et s'étaient décidés à faire, dès le lendemain, leur soumission. Leurs chefs vinrent en effet, le 27, me demander l'aman et me jurer de prendre les armes contre les étrangers qui stationnaient encore sur leur territoire; mais ceux-ci étaient en trop grand nombre pour que nos nouveaux alliés pussent les repousser, et leurs contingents restèrent pendant toute la journée en présence de mon camp, sur des rochers escarpés, et à une trop grande distance de moi pour que je pusse les attaquer; d'ailleurs des brouillards très-épais qui virent tout à coup nous envahir eussent rendu cette attaque impossible.

» La nuit vint, et j'ordonnai de nouveau toutes les mesures nécessaires pour repousser une attaque de nuit. Les soldats reçurent l'ordre de ne point répondre au feu de l'ennemi, mais de se tenir prêts à charger sur lui à la bayonnette, s'il devenait trop pressant. L'angle de notre camp, occupé par le 1^{er} de zouaves, fut assailli, dès le coucher du soleil, par une fusillade très-vive, qui ne discontinua pas jusqu'à minuit. Nos braves soldats, fidèles à leur consigne, ne tirèrent pas un seul coup de fusil, quoique les assaillants, enhardis, se fussent approchés jusqu'à quelques mètres de nos grand-gardes; les cris de ces sauvages montagnards, qu'ils voyaient s'agiter à quelques pas d'eux, à la lueur de leurs détonnations, ne parvinrent pas à les tirer de leur impassibilité de vieux soldats, jusqu'à ce que le général Paté, qui veillait à cet angle, eût fait lui-même, avec deux compagnies, une charge à la bayonnette qui jeta par terre bon nombre de ces audacieux ennemis, et fit tout rentrer dans le silence le plus complet jusqu'à l'aube du jour. Le dénombrement de nos pertes pendant cette nuit, si bruyante du côté de nos ennemis, si calme du nôtre, ne nous donna que deux zouaves légèrement blessés.

» Dès que le jour fut fait, je me préparai, pour punir l'ennemi de son insolence, à l'assaillir dans ses positions retranchées, et à le faire charger par ma cavalerie, lorsqu'il se serait mis en fuite dans des pentes difficiles, mais praticables à nos bons chevaux d'Afrique. Mais les contingents ennemis, sous l'impression cette offensive à l'arme blanche, qui les avait terrifiés, s'étaient retirés, et leurs retranchements, quand nos bataillons se préparèrent à l'escalade, étaient déjà occupés, depuis une heure, par les Beni-Touraghs, soumis de la veille, lesquels m'avaient promis spontanément, pour preuve de leur fidélité, de prendre les armes pour nous et de combattre avec nous les contingents étrangers. La situation ainsi faite, je pris mes dispositions pour redescendre par un contre-fort assez raide des Beni-Touraghs, dans la plaine du Sebaon, et cette opération se fit en présence de tous les guerriers de cette tribu, dont quelques-uns guidaient eux-mêmes nos colonnes, et sans qu'aucun coup de fusil se fit entendre sur nos derrières.

» M. le capitaine Wolf, qui depuis le commencement de cette campagne avait déjà déployé tant d'énergie et de vigueur, m'a donné de nouvelles preuves de son dévouement en se portant, avec nos chefs indigènes, au milieu de ces montagnards armés, à peine remis de leurs émotions de combats et que le moindre malentendu eût pu entraîner à l'agression. — Après cette descente pacifique dans la plaine, je suis venu m'établir aujourd'hui sur le territoire des Beni-Hidjer, dont nos nombreux animaux, privés depuis plusieurs jours de fourrages, mangent les abondantes moissons, et qui, je le présume, ne tarderont pas à entrer en pourparlers avec moi. J'en propose, Monsieur le Maréchal, de vous envoyer bientôt un rapport d'ensemble sur cette campagne qui touche à sa fin. Elle a été fertile en bons résultats et en enseignements de toute nature. Elle a donné à nos jeunes soldats l'occasion d'acquiescer, dans des circonstances sérieuses et difficiles, cette expérience de la guerre qui leur manquait encore et qui les met aujourd'hui à la hauteur de leurs camarades d'Orient. J'ai à vous signaler, tant de la part des officiers que des soldats, de nombreux et brillants faits d'armes, des actes de dévouement et de courage, j'invoque à l'avance votre bienveillance en leur faveur.

» Si, comme je l'espère, la tribu des Beni-Hidjer, dont les intérêts matériels, villages et moissons sont, pour ainsi dire, dans ma main, se décide à venir me faire sa soumission, je renverrai sous peu de jours, dans leur province, les troupes de la division de Constantine, et je ramènerai moi-même dans leurs cantonnements celles de la division d'Alger. La saison du printemps ayant été, cette année, exceptionnellement pluvieuse, je crains que les chaleurs de l'été ne se fassent sentir plus rudes que d'habitude, et n'agissent d'une manière fâcheuse sur nos soldats, dont l'état sanitaire n'a laissé, jusqu'à ce jour, rien à désirer.

» Je renoncerais pour cette saison aux travaux de route que je m'étais proposé d'entreprendre sur la communication entre Alger et Bougie, qui ne traverse plus aujourd'hui que des tribus obéissantes; ce sera l'œuvre d'une autre campagne, et je compte appliquer à ces travaux les bras des nombreux indigènes de cette contrée, plus encore que ceux de

nos soldats.

» Les tribus du bord de la mer, soumises dans la première période de nos opérations, Flist et Behar-Beni-Djennad et Zerfaona, avaient encore quelques versements d'argent à faire sur leurs contributions de guerre. J'apprends que leurs chefs sont venus me trouver ici pour m'apporter ce reste d'impôts.

» *Le général de division, gouverneur-général de l'Algérie,*
BANDON.

REVUE DE L'OUEST.

Angers. — Un cruel accident est arrivé mardi soir, vers six heures, à une maison en construction, rue de Saint-Laud, au bas de la rue des Deux-Haies. Un des ouvriers montait une *seillée* de chaux et était arrivé presque au sommet du bâtiment, quand, saisi de vertige sur l'échafaudage, ou par suite d'un faux pas sur l'échelle, il a été précipité d'une hauteur de 70 pieds environ. Malgré cette horrible chute, le malheureux n'a cependant pas perdu connaissance. Transporté à son domicile, porte Saint-Michel, le pauvre Cordeau, c'est le nom de cet ouvrier, a reçu tous les soins que réclamait sa position; mais il n'a pu survivre à ses cruelles blessures, et à onze heures il a rendu le dernier soupir. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

(Maine-et-Loire.)

La Flèche. — Un bien déplorable accident est arrivé jeudi, au pont des Carmes. Le jeu de la mine avait ébranlé les voûtes du pont, aussi le directeur des travaux avait-il recommandé aux ouvriers de ne travailler qu'avec circonspection à certaines parties des arches. Malheureusement cet avis fut oublié, et un éboulement entraîna dans la rivière trois ouvriers. L'accident n'eût été qu'un bain forcé, si une pierre, se détachant de la voûte de l'arche, ne fut tombée sur la tête d'un des ouvriers. C'était un jeune homme de Mareil, engagé du matin seulement. Cet infortuné, blessé grièvement, fut retiré de l'eau par le sieur Breton, ouvrier du pont, qui s'était jeté à l'eau sans calculer le danger auquel il s'exposait, car cette scène de mort, dans laquelle il se dévouait, se passait sous l'arche qui venait de s'écrouler en partie sous les pieds de ses malheureux compagnons. Il en aida deux à se sauver, et, après avoir plusieurs fois plongé, il ramena le blessé sur le bord.

Celui-ci fut conduit à l'hospice; mais, malgré les soins les plus empressés, il expira dans la soirée.

Puisse ce funeste événement servir d'avis aux imprudents promeneurs qui se font un jeu de s'aventurer en aveugles sur les restes du pont.

(Echo du Loir.)

EXPOSITION RÉGIONALE DE RENNES.

AVIS A MM. LES EXPOSANTS.

Le Comité central croit devoir rappeler à MM. les exposants les dispositions principales du règlement général de l'Exposition.

ART. 1^{er}. — L'Exposition s'ouvrira le 1^{er} août prochain, au Palais Universitaire, et durera tout le mois. La distribution solennelle des récompenses aura lieu le jeudi 31 août.

ART. 2. — Les treize départements suivants

Palerme et que je suis fort désireux de présenter mes hommages à madame la comtesse.

Le concierge se rendit près de la châtelaine, qu'il trouva causant avec Marianne :

— Madame la comtesse, dit-il, c'est une visite. — Une visite ! s'écria Marianne, vous savez bien, Antoine, que nous ne recevons personne. — C'est vrai, Mademoiselle, et j'ai renvoyé tout le monde jusqu'au jour d'aujourd'hui; mais il paraît que cette visite-là n'est pas une politesse comme les autres... Ce monsieur, c'est un jeune monsieur, dit qu'il désire saluer madame la comtesse; il vient de... de... ma foi, je ne sais plus d'où il vient, mais ça doit être de loin, car les chevaux qui l'ont mené sont en nage. — Exécutez votre consigne, Antoine, interrompit madame de Castro; pas plus que mademoiselle Marianne, je ne veux, je ne peux recevoir personne. — Bon ! ça suffit... Mais faut vous dire tout de même que je ne vous aurais pas dérangées, si ce monsieur ne s'était annoncé comme un ami de feu notre cher maître. — Un ami de mon père ! ah ! maman, ne le renvoyez pas s'il vient de loin, s'écria Marianne; recevez-le, je me retire dans ma chambre pour vous laisser plus à l'aise. Puisqu'il a aimé mon pauvre père, faites-lui bon accueil. — Mais encore, mon enfant, faut-il savoir le nom de ce visiteur; ton père était trop recherché pour qu'on n'enviât pas d'être son ami, et ce titre on pourrait l'usurper... Allez savoir le nom, Antoine. — Je l'ai demandé; c'est le chevalier Fino... Finé... Fini... — Fi-

nelli ? dit la comtesse avec une légère surprise. — C'est ça, c'est positivement ça. — Qu'il soit le bienvenu... Allez... En effet, chère enfant, le chevalier Finelli, dont tu as sans doute entendu parler... — Non, jamais. — Le chevalier Finelli était un excellent ami de ton père; il appartient aux meilleures maisons de Palerme; comment ! tu ne l'as jamais vu ? — Jamais ! — Mon Dieu ! que je suis folle ! tu ne peux te le rappeler, en effet, puisque le chevalier voyage depuis sept ou huit ans; mais il n'est pas moins vrai qu'il t'a donné force bonbons. Ah ! voila une rencontre qui me sera bien pénible, bien douloureuse ! Que vais-je répondre aux mille questions d'un ami aussi dévoué, aussi chaleureux ?... Quel triste récit pour moi, si faible encore, si troublée ! — Prenez courage; M. le chevalier sera discret, il vous comprendra... Adieu... Hélas ! suis-je moins à plaindre que vous ? N'assisterez-vous pas, par la pensée, à votre entretien ? N'entendrez-vous pas au fond du cœur, la relation terrible que vous allez faire ? Ne verrai-je pas les pleurs que vous allez verser ?... — Oui, laissez-moi, cette scène te briserait, pauvre enfant... J'aurai du courage, et pour en avoir suffisamment, c'est à toi que je penserai.

Marianne s'était à peine renfermée dans sa chambre assez éloignée du petit salon d'été occupé par la comtesse, qu'un domestique annonça le chevalier Finelli. C'était un homme de trente-deux à trente-trois ans, d'une taille bien prise et souple, d'une figure efféminée. Comme pour corriger ce que son visage avait de coquet-

terie un peu fade, le chevalier portait de petites moustaches frisées et cavalières, une royale à la Henri III, et il s'appliquait à froncer de temps en temps le sourcil, pour essayer de l'air martial, sans toutefois se rendre extravagant ou ridicule. Ses yeux étaient d'un bleu mélancolique, et le doux éclat de son regard rayonnait sur la couche un peu brune de ses joues; ses dents étaient d'un blanc mat qui nuisait à l'expression de son sourire, mais il n'en tirait pas moins vanité; ses cheveux étaient d'un beau noir chatoyant; c'était la tête d'un bellâtre, plus l'esprit et la verve, car le chevalier Finelli passait à Palerme pour une très-méchante pièce, prodigue de son or comme de ses sarcasmes. Seulement, son or ayant peu duré, il avait entrepris de payer ses créanciers avec des épigrammes, et il était grand temps qu'il décampât, car ayant encore plus de dettes que d'esprit, il était littéralement réduit pour vivre aux derniers expédients de sa malice. Bien campé, bien tourné, mis avec élégance, chaussé, ganté en petit maître, lorgnon en sautoir, et le jone dans les doigts, le seigneur Finelli entra dans le salon, salua très-bas la comtesse pendant que le laquais refermait la porte derrière lui; puis, pirouettant sur un talon pour s'assurer du tête-à-tête, il tendit la main à madame de Castro, et s'écria en se laissant choir avec une certaine opulence sur un divan :

(La suite au prochain numéro.)

11° A l'entrée et au couchant de la cour, grande écurie aux chevaux, garnie de râteliers en fer, crèches en pierres dures, banquettes autour de l'écurie, deux planchers en bois aux extrémités, pour le service des garçons; grange à la suite de l'écurie; le tout en un seul tenant et couvert en ardoises.

Les bâtiments, cours et fours occupent environ une superficie de un hectare.

12° Autour des bâtiments, cours et fours qui viennent d'être désignés, sont quatre hectares cinquante-six ares soixante-dix-sept centiares de terres et vignes en un seul ensemble; ces terrains contiennent un banc de pierres calcaires d'une grande épaisseur, et déjà environ un hectare 50 ares ont été fouillés pour le service des fours.

Toute l'usine, en y comprenant les terres et les vignes qui y sont réunies, une avenue plantée d'acacias qui conduit à la route de Doué à Thouars, et un petit morceau de terre d'environ six ares soixante centiares, joignant ladite avenue et au couchant et au nord les dépendances de la Bascule, présente une superficie de cinq hectares cinquante-six ares soixante-dix-sept centiares, ci... 5 h. 56 a. 77 c.

ART. 2.

Propriété de Beaugé-Menuau, commune des Verchers.

Ce Domaine consiste en :

1° La propriété dite des Tourelles, située au village de Beaugé-Menuau, commune des Verchers, composée de plusieurs chambres hautes et basses, vestibule, escalier en pierres, greniers sur toute la maison, cour, puits, boulangerie, avec cave pour lessive, écurie à la suite, cellier dans lequel est un pressoir à long fût, vis en bois, mette et enchères en pierres dures, madriers, calles et autres ustensiles de pressoir; grange, écurie, fenil au au-dessus, grange en bas-côté près le portail d'entrée, jardin derrière la maison, ancienne cour, aujourd'hui plantée en vigne au levant des servitudes.

Le tout dans un seul ensemble, contenant cinquante ares quatre-vingt-dix centiares, et compris sous les articles 295, 296, 296 bis et 297, section B de la matrice cadastrale, joignant au nord le clos de vigne ci-après désigné, au levant Matignon, au couchant le chemin de Douces à Argenté, au midi le chemin qui conduit à Oiré, ci... » h. 50 a. 90 c.

2° Un clos de vigne dit les Tourelles, tenant à la maison ci-dessus, mais situé commune du Vaudelenay - Rillé, compris sous le numéro 1885, section A du plan cadastral, pour une contenance de un hectare quarante-six ares, joignant au midi le jardin, la maison et la cour ci-dessus désignées, au levant M. Ollivier et autres, au couchant le chemin de Douces à Argenté, au nord un chemin, ci... » 1 46 »

3° Une place à fumier, en face du portail d'entrée de la maison et située commune du Vaudelenay-Rillé, contenant soixante centiares, comprise sous le n° 1902, section A du plan ca-

A reporter... 1 96 90

Report... 1 h. 96 a. 90 c. dastral, et joignant au sud-est le clos de M. Guényveau, d'autres côtés des chemins... » » 60

4° Un morceau de vigne, contenant environ cinquante-quatre ares soixante-centiares, situé au canton des Epinettes, commune du Vaudelenay-Rillé, joignant au couchant le clos de la maison, au nord Beansse, au levant M. Guyon et autres, au midi Matignon et autres... » 54 60

5° Environ trois ares de friche, au même lieu, joignant au midi Lervois, au couchant le clos de la maison, et au nord le morceau ci-après... » 3 »

6° Environ treize ares vingt centiares de vigne, audit lieu des Epinettes, joignant au nord et au levant M. Guyon, au midi l'art. ci-dessus, M. Guyon et autres, au couchant le clos de la maison... » 13 20

Total de la contenance... 2 h. 68 a. 30 c.

ART. 3.

Caves et ancienne distillerie, à Douces, au canton des Carrières.

Ce domaine consiste en :

1° Une chambre d'habitation, creusée dans le roc, carrée devant, servant autrefois de cour pour la distillerie, descente pour y arriver avec charrettes; grandes caves creusées dans le roc, au couchant de la cour, et terrain au-dessus; le tout joignant au levant Viaud, au nord Begault et le chemin, au midi Trouillard et autres, et d'une contenance d'environ six ares soixante centiares... » 6 a. 60 c.

A l'est de l'habitation ci-dessus, se trouve l'entrée de vastes caves, passant sous le chemin et s'étendant sous les morceaux de terre qui vont être désignés ci-après. Ces caves servaient autrefois de distillerie pour les vins; dans l'une d'elles, le fourneau existe encore, mais la chaudière et l'appareil de distillation ont été enlevés depuis plusieurs années;

2° Un morceau de terre d'environ deux ares vingt centiares, à l'extrémité duquel est un massif en maçonnerie, entourant un puits; ce terrain, placé sur une des grandes caves dont il a été parlé à l'article 1er, joint au midi le chemin, au nord la veuve Chevallier, au couchant l'art. ci-après... » 2 20

3° Environ cinq ares de terre, au même lieu, sur l'une ou plusieurs desdites caves, joignant au levant l'article ci-dessus, au nord Nicolas, au midi et au couchant des chemins... » 5 »

4° Environ trois ares soixante-quinze centiares de terre, au même lieu, au-dessus desdites caves, joignant au levant et au midi des chemins, au couchant Gabillard... » 3 75

Total des contenance... 17 a. 55 c.

MISE A PRIX.

Ces biens seront vendus sur les mises à prix ci-après, savoir :

L'article 1er, sur la mise à prix de trente mille francs, ci... 30.000 f.

L'article 2, sur celle de neuf mille francs, ci... 9.000 f.

L'article 3, sur celle de deux cent cinquante francs, ci... 250 f.

Observation importante. — Les experts, dans l'estimation des fours à chaux, n'ont eu égard qu'à la valeur matérielle des fours et des terrains, sans s'occuper de la valeur industrielle, qui a donné des produits importants.

Les personnes qui désireront prendre des renseignements sur la présente vente pourront s'adresser :

1° A M^e JAHAN, avoué à Saumur, poursuivant la vente;

2° A M^e LABICHE, demeurant à Saumur, avoué co-licitant.

Dressé par nous, avoué soussigné, à Saumur le 6 juillet 1854.

Signé : JAHAN,

avoué licencié.

Enregistré à Saumur, le 6 juillet 1854, par Livacrier, qui a reçu les droits. (354)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1855

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Croix-Verte, et route de Saumur à la Ronde, actuellement occupée par M. Unalserre, forgeron-mécanicien, et comprenant une vaste cour et des ateliers.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (355)

A LOUER

Présentement,

MAISON BOURGEOISE, avec ou sans remise et écurie, située place de l'Arche-Dorée, occupée par la famille Prezelin.

S'adresser à M. COUTARD, propriétaire. (108)

A CEDER

UNE BOULANGERIE ET CAFÉ

Situés à Parçay, canton de Noyant. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Quai de Limoges, n° 36.

S'adresser à M^{me} JUBAULT, place de l'Hôtel-de-Ville. (344)

INJECTION SAMPSO, 4 fr. guérit maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHAD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

BOIS A VENDRE

FONDS ET SUPERFICIE

Commune de Dennezé, arrondissement de Saumur.

1° Coupes des Chauffeaux...	37 h.	69 a.	50 c.
2° Coupes des Vieilles-Vignes ou Marchais-du-Saule...	37	98	00
3° Coupes des Epinettes ou Petites-Douves...	34	59	50
4° Coupes du bois Emery ou Petit-Verry...	21	95	50
5° Coupe du Grand-Rochefolin...	13	31	50
6° Coupe de l'Écoulée-de-l'Écouchée ou de la Garenne de la Groullière...	15	70	50

Commune de Gennes.

7° Coupes des Trois Noix ou Pavillon de Ragoulay...	29	34	60
Plus la ferme de Brise-Quenouilles ou Belair, commune de Dennezé...	39	24	80
	229	83	70

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M^e LEBRETON, notaire à Gennes, arrondissement de Saumur. (346)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e MARTIN, notaire à Vernoil.

A VENDRE A L'AMIABLE, LE MOULIN A EAU DE MAREIL ET TOUTES SES DÉPENDANCES,

Comprenant 1 hectare 40 ares de pré, et 1 hectare 50 ares de de terre, le tout situé commune de Vernantes, et par extension, pour un morceau de terre, en Saint-Philbert.

Ce moulin, parfaitement achalandé, est affermé 700 francs par an, et les impôts en sus.

S'adresser, pour le voir, à M. MARMIN, au carrefour Richer, et pour en traiter, au même, à M^{me} veuve HUET, à Blou, ou à M^e MARTIN, notaire à Vernoil. (349)

2 BILLARDS,

A VENDRE Avec tous les accessoires, billes, queues et tapis.

L'un à 300 fr., et l'autre à un prix plus élevé.

S'adresser au bureau du Journal.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

3,000 FRANCS

A DONNER A RENTE VIAGÈRE.

S'adresser à M^e DION. (353)

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par parties,

En la maison ci-après désignée, par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 9 juillet 1854, à midi,

UNE PROPRIÉTÉ, dépendant de la succession de M. Chambon, située à Chacé, consistant en maison d'habitation, cours, caves, pressoir, jardin, terre, vigne; le tout entouré de murs, contenant 74 ares 80 centiares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (341)

A LOUER Présentement

MAISON, fraîchement décorée, Située rue Basse-St-Pierre, à Saumur.

S'adresser à M. BAUDRY, receveur municipal. (327)

PORTION DE MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT Située rue Beaupaire.

S'adresser à M. LAURENT-ZIBETTA, peintre. (345)